

UNION INTERPARLEMENTAIRE

INTER-PARLIAMENTARY UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES
GENERAUX DES PARLEMENTS



*ASSOCIATION OF SECRETARIES
GENERAL OF PARLIAMENTS*

COMMUNICATION

de

M. Jae-hyun Baek
Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République de Corée

sur

« Actualités et innovations au Parlement »

Session de Genève
mars 2024

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je suis BAEK Jae Hyun, Secrétaire général de l'Assemblée Nationale de la République de Corée. Je suis honoré d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette Réunion de Genève.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle ère d'innovation technologique et d'évolution de l'environnement. En tant que Secrétaire général qui dirige les travaux d'administration générale de l'Assemblée nationale coréenne, je m'intéresse particulièrement aux deux aspects dans l'actuelle évolution tendancielle : le changement de l'environnement de travail du parlement conduit par le *big data* (les mégadonnées) et l'Intelligence Artificielle (IA), et le renforcement de la responsabilité du parlement dans la lutte contre le changement climatique.

Cette évolution tendancielle de notre temps attribue de nouveaux devoirs et missions d'innovation au parlement ; de s'adapter efficacement aux progrès technologiques rapides et d'en déchaîner un nouvel élan pour la démocratie parlementaire, d'élaborer des lois pratiques, et de dynamiser les débats sur la neutralité carbone.

Dans ce contexte, je tiens à vous présenter ici les efforts et l'orientation de l'Assemblée Nationale coréenne en la matière.

I. Innovations pour une Assemblée numérique intégrant l'IA

L'Assemblée nationale coréenne s'est investie depuis des décennies à développer le parlement numérique avec succès. Elle a :

- élaboré le Plan d'informatisation de l'Assemblée en 1996 ;
- adopté le système de vote électronique en 2000 ;
- mis en place le Système de circulation des données électroniques en 2004 ; et
- construit le premier Hémicycle numérique au monde en 2005.

Elle s'était et s'est toujours fortement engagée à progresser dans le courant de transition numérique du monde.

Par conséquent, elle est actuellement dotée d'une cinquantaine de systèmes en ligne respectivement conçus selon les exigences des organes parlementaires, les thèmes et les fonctions, facilement accessibles en temps voulu au service des députés, des fonctionnaires parlementaires et des citoyens.

Par exemple, le « Système d'informatisation des données législatives » contribue à l'amélioration d'efficacité au travail en pratique des députés et des fonctionnaires parlementaires, le « Système d'émission sur Internet des réunions » diffuse les séances en direct sur le web accessible sur un appareil mobile permettant de sensibiliser les citoyens à l'importance des travaux parlementaires.

Ces jours-ci, on dépasse le cadre de simple informatisation des données, on y ajoute de nouveaux systèmes basés sur l'IA pour que tout le monde, de l'Assemblée et hors de l'Assemblée, puisse en profiter les bienfaits d'apprentissage, d'analyse et des calculs.

Déjà, a été mis en place le « Service IA des travaux parlementaires » basé sur le mécanisme de reconstitution des mégadonnées par unité d'article qui rend possible de comparer préalablement les articles et d'analyser les textes similaires, et le «Système de sous-titrage en temps réel des réunions des commissions permanentes» pour la transcription automatisée.

L'Assemblée s'est également engagée à construire la « Plateforme numérique de *Big Data* » qui rassemblera de façon intégrale toutes les données publiques et privées au service des parlementaires et des citoyens. Cette plateforme permettra d'analyser plus efficacement et effectivement les données et de produire des résultats de haute qualité.

Or, ce ne sera certainement pas seulement l'Assemblée Nationale coréenne qui s'intéresse à l'évolution et au développement du parlement.

L'Union Interparlementaire, à l'occasion de la Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement, a lancé le Centre pour l'innovation au parlement qui vise à développer et partager des bonnes pratiques en matière de parlement numérique des pays en voie de développement.

La crise pandémique a révélé l'intérêt des travaux numériques et virtuels, et par conséquent, la numérisation des travaux parlementaires est désormais devenue un grand courant mondial.

D'après le Rapport mondial 2020 sur l'e-Parlement, la pandémie de Covid-19 a accéléré l'adoption de nouvelles pratiques numériques inédites dans les 84% des parlements du monde.

Du fait que la numérisation et l'IA sont au cœur de préoccupation et d'innovation des parlements, je tiens à partager l'expérience de l'Assemblée Nationale coréenne ainsi que ses

soucis en la matière : la sécurité de l'information, la protection des données personnelles et de la propriété intellectuelle, l'éthique de l'intelligence artificielle, la bipolarisation liée à l'écart d'information.

Je m'attends à voir la mise en place d'un parlement numérique doté d'IA éthique et effective qui garantit la responsabilité, la transparence, et l'ouverture au profit de la démocratie parlementaire.

II. Innovation pour la lutte contre le changement climatique

La deuxième innovation concerne la lutte contre le changement climatique.

À l'occasion de la COP 21, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Paris en 2015, presque 200 pays du monde sont convenus de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et ont déterminé leurs principaux objectifs climatiques à l'horizon 2050, sous le nom de l'Accord de Paris. Pourtant, après environ 9 ans, l'avenir est plus sombre qu'on l'espérait.

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publié l'année dernière estime que quels que soient les scénarios d'émission des pays, la température de la surface du globe sera élevée d'au moins 1,5 °C par rapport à la période pré-industrielle même avant les années 2040. Afin de ralentir le réchauffement planétaire, on devra réduire de 43% les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 par rapport au niveau de 2019. Je déplore qu'au vu d'état actuel, on ne peut guère être optimiste.

Tous les parlements sont tenus à répondre aux enjeux d'innovation pour lutter contre la crise climatique. Cependant, bien que la crise climatique est un enjeu vital et crucial qui menace la survie de l'humanité, ce n'est pas facile d'y répondre au niveau parlementaire.

L'Assemblée Nationale coréenne reste bien engagée dans la législation des règles portant lutte contre le dérèglement climatique. Elle a voté en janvier 2010 la Loi cadre sur la croissance verte bas-carbone. En septembre 2021, elle a adopté une nouvelle Loi cadre sur la neutralité carbone et la croissance verte pour remplacer ladite loi existante afin d'y intégrer les réponses efficaces à la crise climatique et la réduction des GES pour atteindre la neutralité carbone.

Pourtant, ce qui est regrettable, c'est que malgré de nombreux projets et propositions de loi déposés devant l'Assemblée, ils sont mis de côté au profit des autres préoccupations en suspens considérées plus urgentes. Et du fait que l'actuelle législature sera clôturée en mai prochain en même temps que les mandats des députés élus en 2020, l'Assemblée se trouve dans une condition défavorable sans assez de temps pour examiner et délibérer de nouveaux textes sur le climat.

Je voudrais néanmoins proposer deux moyens pour répondre pratiquement à la crise climatique au niveau parlementaire :

1. Constituer une Commission permanente sur la crise climatique au sein du parlement. Actuellement l'Assemblée Nationale coréenne a une Commission spéciale sur la crise climatique. Mais du fait que cette commission ne fonctionne que pour une durée définie relativement courte à la différence des autres commissions spéciales en fonction permanente, et qu'elle n'a pas l'autorité d'examiner les projets textes de loi et de règlement ni du budget, elle n'est pas en mesure d'apporter des résultats tangibles.

La mise en place d'une commission permanente capable de discuter les questions climatiques de façon continue avec le pouvoir d'examiner les projets textes de loi et de règlement et du budget relatifs pourront dynamiser les travaux en temps opportun.

2. Afficher l' « Horloge climatique » dans le parlement. Mise au point par Gan Golan et une équipe de scientifiques, artistes, chercheurs, et militants pour le climat, l'Horloge climatique indique le temps qui reste au monde entier avant d'épuiser totalement le budget carbone dont il dispose pour ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement.

À la date du 25 mars 2024, il nous en reste 5 ans et 119 jours. Ceci dit que l'humanité n'a pas beaucoup de temps pour se préparer à survivre.

Quand l'enfant pleure souffrant de fièvre, les parents qui s'inquiètent pour leur enfant en souffrent eux aussi. Ils lui administrent un fébrifuge, lui appliquent de serviettes mouillées, et souhaitent plutôt souffrir à la place de leur enfant.

La Terre a de la fièvre. Il faut prendre soin de la Terre justement comme ses parents. Les parlements doivent être les parents de la Terre. Les parlements du monde doivent se mobiliser plus activement.

Ainsi, j'ai décidé de mettre en place l'Horloge climatique dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale coréenne au mois d'avril prochain. J'ai signé définitivement le projet avant de venir à Genève. C'est une décision prise pour sensibiliser davantage l'Assemblée en matière des enjeux climatiques, et pour l'inciter à s'engager au plus vite possible à l'élaboration des politiques plus effectives.

Je vous propose de mettre en place cette Horloge climatique dans vos parlements, et de collaborer dans la lutte contre les enjeux climatiques.

III. Conclusion

Chers Collègues,

Dans un monde en profonde transformation, le parlement est aussi appelé à innover ses rôles et ses responsabilités. Je vous invite à partager ensemble les expériences et la sagesse pour atteindre le double objectif de la démocratie parlementaire et la co-prospérité du village planétaire.

Merci de votre attention.